

# Chronique archéologique pour 1947

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **26 (1948)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727495>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1947

LOUIS BLONDEL.

### PRÉHISTOIRE ET ÉPOQUE GAULOISE

VOIR plus loin: *Le Plateau des Tranchées de Genève* et ce qui concerne l'immeuble *rue Etienne-Dumont*, 6-8.



### EPOQUE ROMAINE.

*La Tour de Boël.* — Blavignac avait le premier cherché à élucider l'origine de cette fortification signalée par Bonivard, puis par Goulart, mais devant le manque de documents écrits son exposé reste très incomplet, souvent inexact.

En 1924, à l'occasion de notre étude sur l'enceinte romaine, nous avons esquissé un tracé de ce promontoire fortifié<sup>1</sup>. Des travaux récents nous permettent d'apporter de nouvelles précisions et des corrections concernant la plan de l'enceinte dans cette région. En automne 1947, après la démolition des seconds corps de logis sur cour dépendant des maisons donnant sur la rue de la Cité, on a constaté des tassements dans les façades de l'immeuble n° 24 Tour-de-Boël récemment restauré. Ces fissures ont nécessité une consolidation des fondations des nos 22 à 24 Tour-de-Boël par la construction de piles en béton descendant à dix mètres de profondeur.

Ces travaux ont permis de voir que l'immeuble de tête donnant sur la terrasse du Plat-d'Argent était mal fondé, les maçonneries ne descendant qu'à 1 m. 50 sous

<sup>1</sup> *Genava*, II, 120 sq.

le sol. Les caves avaient été creusées après coup avec une faible maçonnerie ne soutenant que la moitié de la largeur du mur de face. Quelques roches d'angle romaines nous avaient fait croire que l'enceinte romaine appuyait cette maison, ce qui n'est pas le cas. L'immeuble voisin, n° 26, avait des fondations plus épaisses

(1 m. 10), mais là aussi les caves ont été reprises de l'intérieur.

Le sol naturel se compose en surface d'une couche de très petit gravier se superposant au sablon jaune compact, sans cailloux, qui constitue tout ce promontoire. Au cours des travaux de démolition nous avons vu apparaître un ensemble de blocs romains indiquant les restes de l'enceinte, dont on retrouve des témoins importants derrière toutes les maisons de la Cité jusqu'au n° 29 de cette rue.

Au point A (*fig. 1 et 2*) nous avons reconnu une disposition très curieuse de la maçonnerie, à la jonction des murs de cour des immeubles 23 et 25 Cité, contre la maison 26 Tour-de-Boël. Lorsqu'on a élevé ces murs au moyen âge, on a entaillé sur plusieurs mètres la muraille romaine et encasté en sous-cœuvre de nouvelles

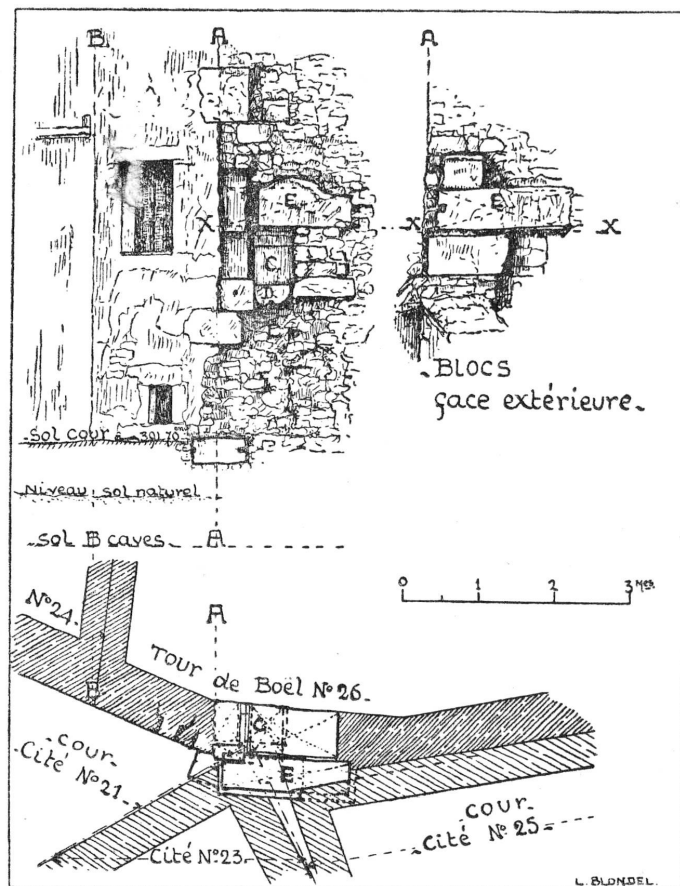


FIG. 1. — Fragment de la muraille romaine.

maçonneries en boulets, formant ainsi un coin dans l'épaisseur de la muraille antique. Pour procéder à ce travail, les ouvriers ont alors arraché les blocs sur deux mètres de hauteur tout en laissant subsister au-dessus les anciennes assises. Ceci explique pourquoi l'appareil primitif se trouvait superposé à des maçonneries plus récentes.

Nous avons tout d'abord cru à un remploi des blocs romains, mais ce n'est pas le cas, car la manière dont les matériaux sont disposés ne laisse aucun doute sur l'époque à laquelle ils ont été utilisés. En effet l'empilement des cartiers, tous en calcaire du Jura, est typique de la construction des enceintes de la fin du III<sup>e</sup> et début du IV<sup>e</sup> siècle, absolument identique au tronçon bien conservé parallèle à la

Taconnerie. Derrière une première rangée de trois blocs, avec traces de tenons, qui surmontaient les mitoyens 23-25 Cité, apparaissaient sept blocs de formes diverses, soit : un fragment de tombeau, un autel entier reposant sur un segment de colonne coupé en deux et placé comme une boutisse, enfin d'autres blocs sans moulures. L'autel n'a pu être dégagé, il semble avoir été anépigraphé. Ces matériaux étaient posés à sec sans trace de mortier avec de forts joints, on les voit à l'intérieur des caves du n° 26 Tour-de-Boël, caves qui descendent beaucoup plus bas, recreusées dans le sablon.

Pour établir les cours derrière les immeubles de la Cité, on a entaillé le sol naturel. Ce noyau antique qui seul a subsisté, perdu dans des maçonneries plus récentes, n'est qu'un fragment de la muraille qui devait être beaucoup plus épaisse (actuellement 1 m. 20-1 m. 30) et a été coupée en deux. Il semble aussi que, comme à la Taconnerie, la construction se composait de deux parements remplis de terre. D'autres blocs antiques arrachés au parement extérieur ont été retrouvés dans les mitoyens donnant sur la cour du 23. Tous ces blocs romains sont déjà des remplois, ce qui trompe toujours ceux qui les démolissent sur l'âge de ces ouvrages de basse époque.

Une inspection des murs derrière les immeubles 26 à 34 rue Tour-de-Boël montre encore des restes importants de la muraille antique qui dépasse souvent deux mètres d'épaisseur. Ces travaux permettent d'affirmer que l'enceinte formait un angle suivant le tracé du mur mitoyen entre le 24 et le 26 de la rue Tour-de-Boël. Une autre constatation est celle de la hauteur du terrain naturel qui forme un éperon de sable très en pente au nord et à l'ouest. Avant la création des terrasses il fallait gravir sur quelques mètres une différence de six mètres, entre la rue Bémont et le pied des maisons au-dessus, en suivant un petit chemin mentionné dans les actes du moyen âge.

Pour compléter les renseignements archéologiques, nous avons fait une étude historique de toutes les parcelles bâties sur cet emplacement. Les résultats de ces recherches nous permettent de tirer des déductions précises sur l'ancien état des lieux.

L'immeuble n° 24 Tour-de-Boël (*fig. 2, nos 1 et 2*) se composait à l'origine de deux parcelles distinctes. En 1347 Nycod Maillet vend à la Communauté la maison édifiée sur la seconde parcelle, qu'il tenait déjà de celle-ci en emphytéose perpétuelle, donc de son fief (*fig. 2, 2*). Il réserve cependant un droit d'entrée à son immeuble donnant sur la Cité, au couchant (actuel 23), qui plus tard est indiqué comme relevant du fief Fabri-Aquinée et appartiendra à Guillaume de Vualavrens puis à Antoine Morel de Seyssel<sup>1</sup>. Du côté de bise la maison Maillet, vendue, touche la place commune de « la Tour de Buez », au sud à la propriété de Peronet Jocet, au levant à la rue publique qui va du lieu dit « Tour de Buez » vers la Rivière

<sup>1</sup> Tous les actes sont aux Archives d'Etat. Pour cet immeuble : Communauté R. 2, 4, 5, 16.



(*Rippariam*). En 1395 la même maison appartient à Ansermet Gay, puis en 1407 à sa fille, Isabelle. A ce moment elle est dite située « vers la Tour de Boel », touchant le commun dit de Bonmont; ce n'est qu'une grange. Après avoir appartenu à Louis de Confignon elle est achetée peu avant 1437 par Humbert Perrot, cleric; elle est bordée au nord par la place ou « molare de Bonmont ». Ce terme de molard est synonyme de crêt. En 1446 le même immeuble, qualifié de maison, devient la propriété de Noble Christophe Boniface.

La parcelle voisine du vent (encore sous le n° 24 actuel (*fig. 2, 1*) de Jocet, au XIV<sup>e</sup> siècle, avait passé à Dognete, veuve de Nicolet Crochat (1395), boucher; c'était aussi une grange qui touchait à l'occident à l'immeuble des hoirs Maillet puis aux de Valavrens. En 1437 cette grange appartiendra à Thome Crochat, succédant à son père Guillaume <sup>1</sup>. En somme il n'y avait au début que des granges du fief de la Communauté sur ce terrain, à l'extrémité du promontoire. La famille Crochat possédait encore la maison voisine du vent (n° 26, Tour-de-Boël), mais relevant du fief de Coudrée <sup>2</sup>. Ces terrains du fief de la Communauté doivent tous provenir du domaine public, soit de la pente des crêts dits « de Bonmont ».

Si nous nous transportons sur le versant lac, nous constaterons que l'immeuble n° 14, rue de la Tour-de-Boël, démoli en 1925, relevait de deux fiefs différents (*fig. 2, 5 et 5 bis*); sur la dite rue d'un fief inconnu, mais avec des redevances pour la chapelle Saint-Maurice à Saint-Pierre, du côté de Bonmont du fief de la Communauté <sup>3</sup>. Il y avait deux corps de bâtiments séparés par l'ancienne muraille de la ville, remontant au XII<sup>e</sup> siècle, la coupure des fiefs correspondant à la muraille. C'est là qu'en 1925 nous avons recueilli une quantité de monuments romains remployés, entre autres la dédicace aux nautes du lac Léman <sup>4</sup>. Cet immeuble appartenait ainsi que son voisin au nord (anciennement 12), en 1407 à Alise de Cluses, veuve de Rolet de Sansonay, notaire. La partie postérieure, donnant sur le crêt ou commun de Bonmont, n'était qu'une grange. Peu en dessous l'enceinte faisait un coude pour traverser la rue de Bonmont et rejoindre la porte du même nom près de la maison de cette abbaye. Nous avons indiqué ailleurs le tracé de cette enceinte qui venait dans sa partie supérieure se raccorder à l'enceinte romaine.

A partir de 1427 la maison de Sansonay et sa voisine appartiendront aux de Rochette, seigneurs de Rougemont, soit à Jean de Rochette et Guigue, son frère, chanoine. La parcelle au-dessus (*fig. 2, n° 6*) présentait une forme irrégulière avec une petite façade orientale sur la rue de la Tour-de-Boël, bordée au nord-ouest et

<sup>1</sup> Communauté R. 4, 5, 16.

<sup>2</sup> Fief de Coudrée, Gr. I, fo. 7; Gr. 2, fo. 56, en 1478 à Th. Blanc, en 1465 à Jeanete, fille de Pierre de Versoix, dite achetée des Altariens de Saint-Pierre, située *prope turrim de Boel*, en face du n° 18, tour présumée.

<sup>3</sup> Diverses chapelles à Saint-Pierre, 3, fo. 212 v°; partie 5: Communauté, R. 5, 16.

<sup>4</sup> *Genava*, IV, 77-80.

<sup>5</sup> Communauté, R. 5, 16.



au sud par la rue Bémont et le haut de la rue de la Tour-de-Boël, entourant les immeubles 16 et 18. Elle dépendait entièrement de la Communauté pour ses redevances, mais à l'origine ne couvrait pas toute cette parcelle. En 1407 c'était la propriété de Perrod du Crest, de Boège, maçon; en 1437 celle de son fils, Jean Perrod, chapelain <sup>r</sup>. Elle se composait de deux parties distinctes, celle de l'est qu'abornait la rue et les immeubles 16 et 18, et au nord une loge (*logia*) ou partie de maison, auparavant place sans constructions sur le « molard de Bonmont ». Cette loge sera transformée en maison par la suite. Cette emprise sur le domaine public ne fera que s'augmenter quand la Communauté, ou Seigneurie, abergera encore une nouvelle bande de terrain au-dessus de la rue Bémont, le long des mêmes parcelles; ce sera le cas en 1554 pour Pierre Genevois, dit Banco, derrière l'ancienne propriété de Rochette et, en 1563, pour Jean Delestra, derrière la parcelle des Perrot, dont il était le lointain successeur <sup>1</sup>. Enfin la terrasse dite du Plat-d'Argent, à l'extrémité de la partie plane de la Tour-de-Boël, n'est établie qu'en 1563 et abergée à Louis Bon, à la condition qu'avec son voisin Delestra « il refera la muraille ruynouse chacun par moitié » <sup>2</sup>. Ce Louis Bon possédait alors la maison allant jusqu'à la Cité (n° 21). Dans le prolongement de cette parcelle il établit alors une cave sous la terrasse qui dépendait de l'immeuble de la Cité et qu'on vient de démolir. Cette cave, dans la suite, resta attachée à la parcelle de la Cité <sup>3</sup>. Par dessus on édifia des constructions légèrement établies, qui ont subsisté jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle; le plan Céard de 1837 en donne la disposition.

Au cours des siècles les anciens crêts, qualifiés de « Molard de Bonmont », ont été progressivement bâtis, les pentes très raides et les anciens jardins furent remplacés par des cours, puis par des maisons, supportées par des murs de terrasses.

Il nous reste à parler de deux parcelles à la Communauté, les anciens 16 et 18 Tour-de-Boël (*fig. 2, nos 3 et 4*). Celle de l'angle (18) appartenait à Jean Mottet, maçon, en 1406, à Cohenier Mottet, en 1437; le n° 16 voisin (n° 4) à Cohenuz Chaumont aussi en 1406 et à Pierre de Fonte, alias Préquent, en 1437 <sup>4</sup>. Ces deux parcelles, qui forment un ensemble à part, encastré dans la propriété voisine, sont à l'endroit dénommé: *In Turre Budelli*. L'évêque ayant fait un échange avec la Communauté pour la maison du poids du Blé, à la rue de l'Hôtel-de-Ville, en 1464, reprit à son compte les cens de ces deux maisons appartenant alors aux enfants de Jean Mottet et à Pierre Privissin, alias Jacod <sup>5</sup>. Ces deux édifices ont réellement le plan d'une

<sup>1</sup> Abergements, Fiefs D, Gr. 3, f° 151, v°; Gr. 5, f° 475.

<sup>2</sup> Abergements, Gr. 7, f° 157 v°. Pour ces terrasses cf.: Reg. du Cons., 1561, f°s 165 v°, 167 v°.

<sup>3</sup> La maison n° 21 sur la Cité dépendait du fief de la chapelle Sainte-Catherine, à Saint-Pierre. En 1517 on indique encore de bise « Deux chemins soit vionet tendant de la place Bémont, l'une à la charrière de la Rivière et grande place de la Fusterie et à la charrière de la Rôtisserie, et l'autre à la charrière de la Tour de Boel ».

<sup>4</sup> Communauté, R. 5, 16.

<sup>5</sup> Maison de Ville, Gr. 8, fin registre.

tour et semblent bien former un ouvrage, soit sur le parcours de l'enceinte romaine, soit à la jonction de la muraille du XII<sup>e</sup> siècle. Détail intéressant, le plan à vue, qu'on peut dater entre 1686 et 1692, désigne ces maisons sous le nom « Tour-de-Boël ».

Sur notre plan nous avons encore fait figurer les fiefs qui n'appartenaient pas à la Communauté. La plus grande partie du mas compris entre la Cité et la Tour-de-Boël relevait des d'Allinges-Coudrée, à part quelques parcelles attribuées à des fondations religieuses comme la chapelle Sainte-Catherine, à Saint-Pierre, les Clercs du chœur, la chapelle Saint-André à Saint-Gervais, et aux sept curés de la ville. Nous savons qu'à l'origine ce fief d'Allinges provenait des nobles de Saint-Germain et des nobles du Vernay (*de Verneto*). Ceux-ci possédaient un four dans l'immeuble 27 Cité, qui a appartenu aux Vandel, au XV<sup>e</sup> siècle. Ce four était encore à cette époque dénommé « four de Saint-Germain »<sup>1</sup>. La plus grande partie des maisons en montant la rue de la Tour-de-Boël, au levant, dépendait du fief du Chapitre.

Le bloc appartenant à la Communauté formait un ensemble bien délimité, qui comprenait les crêts et terrains en avant des anciennes fortifications. Ceci nous permet de préciser la ligne des remparts, soit romains, soit du XII<sup>e</sup> siècle. On ne sait depuis quand la Communauté possédait des droits sur ces terrains qui au début ont dû dépendre de l'Evêque, qui avait tous les privilèges régaliens. Cependant nous savons que la Communauté avait déjà anciennement la garde et l'entretien des remparts. Un autre acte de 1327 sur les « Crêts de l'Ecorcherie », dominant Plain-palais, mentionne les murs de la Cité ainsi que les droits de la Communauté, en avant de ces fortifications<sup>2</sup>.

La carte des fiefs définissant le tracé des murs et des terrains en avant de ces murs, et ceci dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, à une époque où ces fortifications étaient hors d'usage, vient confirmer les trouvailles archéologiques. La ville tira progressivement parti de ces espaces libres pour les abriter à des particuliers et en obtenir un revenu. L'immeuble n° 24, sur la terrasse du Plat-d'Argent, se trouvait bien en dehors du tracé de l'enceinte antique qui formait un angle au point A retrouvé récemment (*fig. 2*). Mais cette étude nous permet encore de situer l'édifice de la Tour-de-Boël du moyen âge. Il est très probable qu'au haut de la rue, sous les nos 16 et 18, il y avait une tour à la jonction de l'enceinte romaine et des fortifications du XII<sup>e</sup> siècle. Il est possible que déjà à l'époque romaine ce point était pourvu d'une tour à l'angle de l'ouvrage du côté du lac. La jonction entre le point A et cet ouvrage n'est qu'hypothétique, mais on ne doit pas beaucoup se tromper en plaçant le mur sur l'emplacement du mitoyen 24-26 Tour-de-Boël. Les niveaux des caves ayant été abaissés, il n'est plus possible de reconnaître des fondations antiques.

<sup>1</sup> Fief sept curés, 4, f° 29, dans les confins; Coudrée, I, f° 2 v°.

<sup>2</sup> Communauté, R. 1.

A l'origine, tout le promontoire constituait la fortification de la Tour-de-Boël, avec sans doute deux ouvrages intérieurs ou tours, au point A et au n° 18 de la rue. L'alignement de l'enceinte romaine passait au n° 27 (Tour-de-Boël), coupait le haut de la rue pour aboutir au n° 18. Toute la position présentait la forme d'un *castellum*, commandant la route principale descendant au pont du Rhône (*fig. 3*). Lorsque la ville s'étendit jusqu'à la rive du lac en englobant le quartier de Villeneuve, on établit de nouveaux murs en les raccordant au-dessus de la maison de Bonmont par une courtine qui, remontant la colline, venait rejoindre l'enceinte antique encore utilisée sur tout le front ouest de la cité. A ce moment il n'y avait pas encore de fortifications allant jusqu'au pont du Rhône.

On ne peut encore vérifier s'il y a des substructions anciennes sous la tour supposée dont le plan est donné par les murs des n°s 16-18 (*fig. 2, 4, 5*) qui ne mesurent que 0 m. 70 à 0 m. 80 d'épaisseur. En effet, on a simplement abattu ces maisons en arasant les murs, en 1934, sans faire aucun sondage<sup>1</sup>. Il se peut que tout ait disparu, seules les limites cadastrales subsistant à travers les siècles. Le mur de raccord du XII<sup>e</sup> siècle, en partie retrouvé en 1925, était construit avec des matériaux romains arrachés à l'enceinte antique située au-dessus.

Les mentions historiques concernant la Tour-de-Boël sont très rares et relativement récentes. Le premier acte date de 1292, il concerne la cession en emphytéose d'une maison de Pierre de Saint-Germain et son fils Nicolas à Wilhelme de Burdigins dit de gratalou, prêtre, maison avec chosal sise *in vico turris de Buel*<sup>2</sup>. Par son orientation elle doit désigner un des immeubles du fief de Coudrée (n°s 26-32), au haut de la rue. En 1293 il est fait mention dans les inventaires du Chapitre de la propriété de Jean d'Aubonne dans le jardin dit de Buel (*in ochia dicte de Buel*). Ce passage concerne une des parcelles en montant à gauche la rue très en pente de la Tour-de-Boël. Il en est de même pour un acte du Chapitre concernant Jaquemet de Cilurgici (Sulurgeci) en 1299 près la Tour-de-Boël (*versus turrim de Buel*). Plus tard cette propriété appartiendra à Martin Lechery, en 1307, *in loco qui dicitur tors de Buel* avec une variante dans l'inventaire dite « tors de Meyel »<sup>3</sup>. La maison voisine, n° 25, au nord, est appelée *prope turrim de Boel*. Ces maisons sont situées juste en face des parcelles 3 et 4 de notre plan que nous supposons être sur l'emplacement de la tour du moyen âge. Ce terme de *prope* confirmerait notre supposition. Dans la suite les actes deviennent beaucoup plus nombreux.

L'origine du nom écrit dans les plus anciens actes: Buel, Buez, Buet, Boy, en latin *Budelli*, est expliquée par le terme de « Meyel », semblable à « Mézel », *macel-*

<sup>1</sup> *Genava*, XIII, 16.

<sup>2</sup> *Mém. Soc. Hist. Gen.*, XIV, 230.

<sup>3</sup> *Genava*, II, 120. Chapitre, Inventaire I, f°s 8 bis, 13. Le jardin entre les n°s 25-27 s'étendait en arrière, derrière les maisons de la Grand-Rue; il était à l'alignement de l'enceinte romaine, ancienne parcelle Lechery.



lum, la boucherie. Ce mot vient bien de *Buella* ou *Budella*, boyau, intestin. Cette dénomination rappelle la proximité des boucheries qui occupaient déjà la place du Grand-Mézel.

La rue montante est dénommée non seulement de la Tour-de-Boël, mais aussi de rue tendant de la Tour-de-Boël vers la Rivière, quelquefois de voie de Bonmont, tendant de la porte du Marché à la Rivière, ou encore de rue tendant de la porte de Bonmont vers la porte de Buel.

Enfin dans plusieurs actes du XV<sup>e</sup> siècle, dans les registres de Coudrée, on l'appelle rue de Constance, de Cotanciez, Costancie, probablement rue de la « Coste » ? Nous savons que cette rue a été déplacée après le XI<sup>e</sup> siècle dans sa partie inférieure, sans doute au moment où furent édifiés les nouveaux murs d'enceinte<sup>1</sup>.

Précédemment, nous avons fait remarquer que la porte au haut de la Cité, supportant une tour, était souvent qualifiée de « Porte, ou Tour-de-Boël », ce

qui a prêté à des confusions. Elle a disparu vers 1460 et nous renvoyons à notre article sur l'enceinte romaine pour tout ce qui la concerne<sup>2</sup>.

Pour compliquer les recherches, cette porte s'appelait encore porte du Marché, dénomination appliquée aussi à la porte de la Tertasse, au-dessus de Palais. Comme ces deux issues formaient un même ensemble fortifié, elles ont été confondues dans les textes. Quand il est question de gardes ou guets mis à la Tour-de-Boël, par exemple en 1462, il ne s'agit pas de l'ancienne tour, disparue depuis longtemps, mais bien de celle de la Tertasse qui surmontait la porte.

Il est certain que l'ancien *castellum* de la Tour-de-Boël a disparu très anciennement, surtout après la construction des nouvelles enceintes de la ville, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, qui peu à peu ont diminué sa valeur défensive. Cependant, dans le traité entre l'évêque Aimon et le comte de Savoie, en 1311, traité non mis à exécution, l'évêque s'engage à laisser au comte le choix d'une position pour y élever un château entre autres *in loco qui dicitur turris de Buel*<sup>3</sup>. Mais cette position si importante, qui

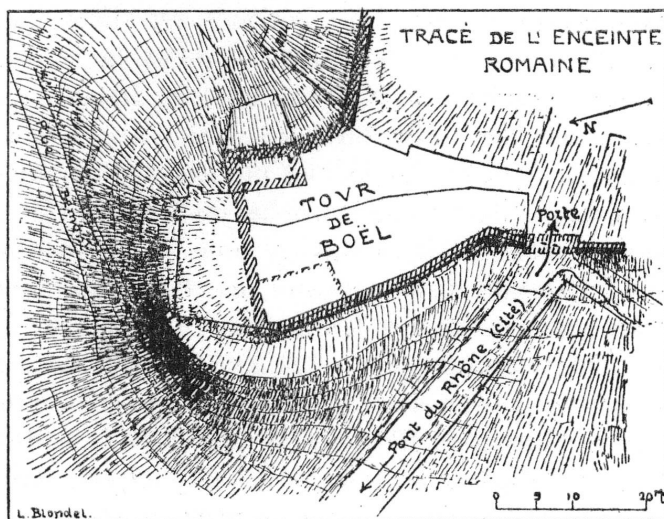


FIG. 3. — Le *castellum* romain de la Tour-de-Boël.

<sup>1</sup> *Genava*, II, 90.

<sup>2</sup> *Genava*, II, 125-126.

<sup>3</sup> *Mém. Soc. Hist. Gen.*, IX, 279.

commandait l'accès de la cité de ce côté-là, alors que le château de Genève défendait l'issue sur le Bourg-de-Four, avait probablement déjà perdu son rôle protecteur au début du XIII<sup>e</sup> siècle. D'après le texte de l'enquête ouverte contre Aymon de Grandson en 1227, les témoins appelés déclarent que l'Evêque avait fait construire le château de l'Île avec les matériaux arrachés aux murs de la cité, situés au-dessus de ce château<sup>1</sup>. Il ne peut s'agir de fortifications de la ville alors en usage, mais bien de fortifications plus anciennes ayant perdu leur valeur militaire. Les nombreux monuments et matériaux romains retrouvés dans les bases du château de l'Île proviennent sans doute du *castellum* de la Tour-de-Boël. De même toute la partie basse de l'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle le long du lac et au-dessus de Bonmont est en partie constituée par des matériaux romains arrachés à l'enceinte antique. De siècle en siècle on a utilisé les mêmes pierres. Les monuments de la cité gallo-romaine ont servi à constituer toute l'enceinte de la fin du III<sup>e</sup> siècle, puis cette enceinte tombant en désuétude servit de carrière pour les fortifications postérieures.

Cependant tout souvenir de l'ancienne muraille n'avait pas disparu, car dans plusieurs textes les maisons du haut de la Cité à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle sont dites limitées par les murs antiques, *juxta muros antiquos*<sup>2</sup>. La position de ce *castellum*, donnée par la forme du terrain formant un éperon aux pentes escarpées, était certainement l'ouvrage le plus fort de toute la cité antique. Dans les aménagements futurs de ce quartier il sera peut-être possible au cours des transformations de retrouver quelques restes archéologiques qui permettront de compléter son plan et sa physionomie.

*Versoix, villa romaine.* — En construisant deux maisons d'habitation sur le plateau occupé autrefois par le château on a mis au jour quelques restes romains. Les fouilles ayant été peu profondes, les fondations ont par endroit été seulement effleurées. J'ai constaté l'angle d'une construction faite en matériaux très ordinaires et mal assisés. Ils doivent appartenir à des dépendances de la grande villa signalée à diverses époques, déjà au moment de la construction de la gare en 1857, où l'on avait découvert des bains<sup>3</sup>. Un grand nombre de fragments de grandes tuiles plates jonchaient le terrain, mais je n'ai pas recueilli de poteries. On constate seulement que cette villa avec ses dépendances rurales devait être très étendue.

*Chemin Philippe Servage, Vernier.* — On nous a signalé la découverte de grandes tuiles romaines trouvées au cours de la construction de M. Bachetta, 34 chemin Philippe-Servage. L'immeuble et les fouilles étant terminés, je n'ai pu contrôler la couche archéologique et me rendre compte de son importance.

<sup>1</sup> P. H. 46 (Arch. d'État).

<sup>2</sup> Chapitre Inventaire 4, f<sup>os</sup> 192, v<sup>o</sup>, 193; Clercs du chœur, Gr. I, f<sup>o</sup> 11.

<sup>3</sup> *Genava*, III, 65.



MOYEN AGE ET ÉPOQUE MODERNE.

*Rue Etienne-Dumont, nos 6-8.* — Ces immeubles ont été entièrement reconstruits, sauf les façades. Le n° 6 présente encore une architecture du XVI<sup>e</sup> siècle avec des fenêtres en accolades et un escalier à viret qui a été démoli. Le n° 8, reconstruit au début du XIX<sup>e</sup> siècle ou à la fin du siècle précédent, se composait de deux parcelles autrefois distinctes, appuyées sur des murs beaucoup plus vieux et deux caves voûtées en briques très solides. Le n° 6 n'avait pas de caves. Les murs sur cour et le mitoyen 6-8 s'étant écroulés au cours des travaux, il a fallu procéder à un remaniement complet du plan. La base de ces immeubles est très ancienne et bien antérieure aux façades. Nous avons déjà signalé le gros mur de la maison d'angle n° 4 sur la rue Chausse-Coq, il se prolonge sous le n° 6, face à la rue Etienne-Dumont <sup>1</sup>. Derrière la partie de la parcelle du n° 8 touchant au 6, la cave principale ouvrait sur une deuxième petite cave voûtée très étroite, sous la cour, qui semble avoir appartenu à un four.

Au point de vue archéologique j'ai pu constater des couches de terre rougeâtre avec des stratifications de sable qui indiquent un glissement du terrain très ancien, en bordure du ravin formé par la rue Chausse-Coq <sup>2</sup>. On distinguait un fond de cabane gaulois, pauvre en débris, quelques poteries de vases peints de la Tène III et beaucoup d'os d'animaux, entre autres un frontal de bœuf de petite taille. Tous ces os étaient brisés et provenaient de déchets de cuisine.

Derrière le four on a recueilli un squelette humain, couché dans le sable, dont il est difficile de déterminer l'époque. Mais il me semble appartenir à la même série de sépultures de basse époque romaine qu'on a retrouvées sous toute l'aire du Bourg-de-Four, soit pendant la période des invasions <sup>3</sup>. A ce moment, la campagne étant peu sûre, les habitants de la cité assiégée ont enterré leurs morts très près des remparts.

Au-dessus de la cabane gauloise, dont on pouvait suivre le sol sur deux à trois mètres, il y avait quelques poteries romaines, tuiles et amphores.

En retournant une pierre ayant servi d'auge, on a découvert un fragment de dalle tombale en beaux caractères gothiques du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Malheureusement le texte très incomplet ne donne pas le nom du défunt. On lit: *Hic est sepultura honesti viri Benedictini Hou (?)... nevensis.*

*Rue du Commerce n° 5, ancien port.* — Au cours des transformations des immeubles 3-5 rue du Commerce on a creusé dans la cour et retrouvé des restes des

<sup>1</sup> *Genava*, XXIV, 24.

<sup>2</sup> *Genava*, IX, 61-62.

<sup>3</sup> *Genava*, XIX, 88-89.

digues et rives du Rhône. A l'extrémité de la cour du n° 5, en partie derrière le n° 7, les ouvriers ont mis à découvert sous une couche de déblais d'environ trois mètres les restes d'une digue construite avec d'énormes blocs erratiques. En avant de cette digue parallèle au rivage s'élevait une rangée de pilotis et du côté de la rue deux poutres, entre la digue et les pilotis. Cet enrochement faisait retour à angle droit dans la direction du Rhône, parallèlement au mitoyen n° 12, place de la Fusterie (fig. 4).

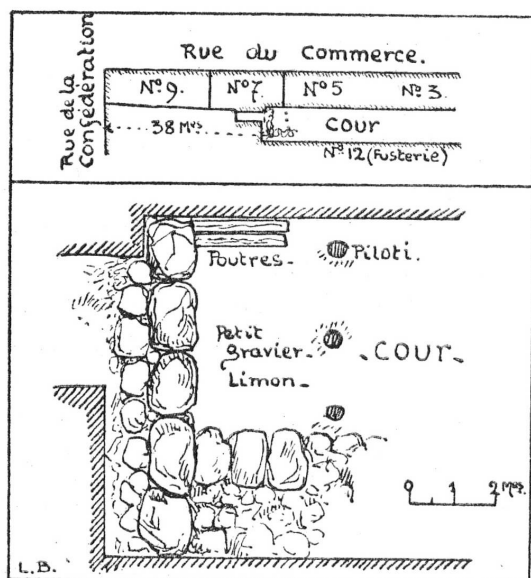


FIG. 4. — Ancien port, rue du Commerce.

Ces blocs reposaient sur du petit gravier recouvrant un limon compact. On relevait quantité d'os d'animaux, mais point de poteries. La dimension des pierres atteignait 1 m. 50. La disposition de ces digues peut provenir d'un ouvrage, soit pour supporter des constructions, soit pour former un petit port. Cette seconde supposition me semble probable car la digue en retour n'est pas placée sous un mur mitoyen, mais en est éloignée de trois mètres. Celle qui est parallèle au rivage est distante de trente-sept mètres de l'alignement de la rue de la Confédération.

Comme nous avons pu le voir dans d'autres mas de maisons compris entre les rues Basses et la rue du Rhône, les parcelles sont prises sur le lac, mais n'ont pas été construites dans toute leur largeur au même moment. Les maisons ont été prolongées peu à peu du côté du lac, laissant entre elles des voies d'eau, vrais canaux, appelés « doues ». Il y avait donc des petits ports entourés de terrasses ou de jardins. Dans cette partie il n'a pas été fait d'emprise sur les eaux avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces enrochements ont succédé au port romain signalé à plusieurs reprises dans la région de la rue du Commerce et de la Fusterie.

*Versoix, ancienne église.* — On a démoli les derniers vestiges de l'ancienne église de Versoix. Cet édifice appartenant à la commune avait été complètement abandonné depuis qu'une nouvelle église avait été construite en 1838. Le terrain de l'église avec le cimetière qui l'entourait avait été mis en vente par la commune le 14 juillet 1842 et adjugé au curé Moglia qui ne voulait pas qu'il fût délaissé<sup>1</sup>. Mais, en 1857, le même curé en fit don à la commune avec la condition de conserver à cet immeuble « sa destination actuelle et ce à perpétuité et sans pou-

<sup>1</sup> Des Arts, not. min. 1842, f° 903. Cet édifice n'a été démoli qu'en février 1948.

voir la changer sous quel motif que ce soit »<sup>1</sup>. Ce vœu n'a pas été respecté. Après 1842 la nef avait été démolie, on avait conservé seulement le chœur et reconstruit une façade portant l'inscription: « Des cœurs généreux à la mémoire de leurs ancêtres ».

Nous avons fait un relevé complet de ces restes d'édifice, si abandonnés que le toit était revêtu de mousse, d'herbe et de végétation. Tout l'ancien chœur subsistait, mesurant à l'intérieur 5 m. 10 sur 5 m. 60; il était recouvert d'une voûte en arête, sans croisées d'ogive, éclairé par trois fenêtres, à l'est, au nord et au sud (fig. 5). Celle de l'est était partiellement bouchée. Contre la face orientale, au-dessus de l'emplacement de l'autel, encadrant la fenêtre, il y avait encore des traces de fresques du XVIII<sup>e</sup> siècle (pilastres et arcs). Des deux côtés de la même fenêtre, au moment de la démolition, on a vu apparaître deux niches circulaires qui devaient abriter des statues. Une porte condamnée ouvrait au N.-E. sur la sacristie appuyée au chœur et qui avait déjà disparu. Les fenêtres offraient de simples encadrements, sans moulures, en roche ou en molasse du lac, certainement remaniées au XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour clôturer ce chœur, après la disparition de la nef, on avait élevé dans l'arc triomphal, très visible au moment de la démolition (arc en plein cintre), un mur avec deux niches encadrant la porte et une rose néo-gothique dans le pignon. Cette architecture romantique n'était pas heureuse. La porte d'entrée datait de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on a dû la déplacer de la face occidentale de la nef sur cet emplacement. Les chaînages extérieurs de cet édifice en molasse avaient été refaits aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Sur l'angle N.-E. il y avait des graffites anciens portant les dates superposées 1726 et 1762 inscrits dans un rectangle, avec les initiales ET et EP (?).

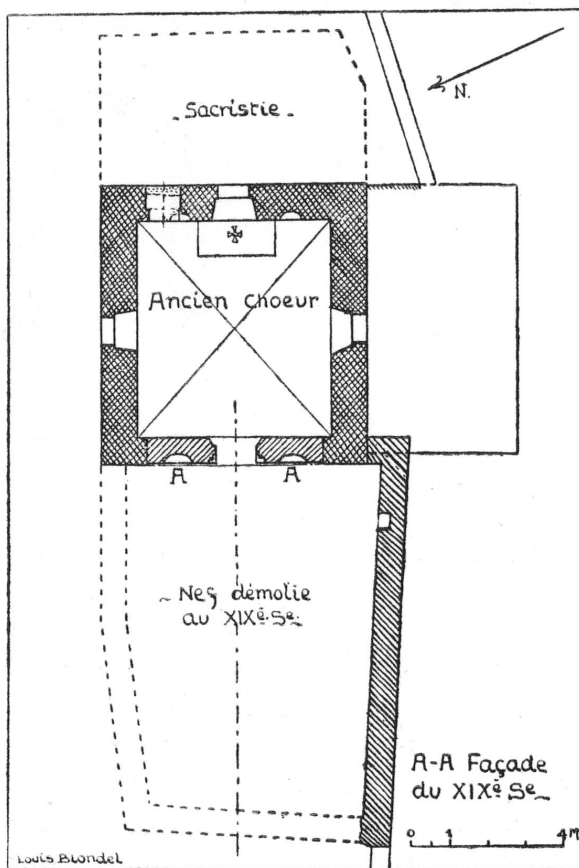


FIG. 5. — Ancienne église de Versoix.

<sup>1</sup> J.-P. FERRIER, *Histoire de Versoix*, 1942, p. 144.

Les murs en boulets de ce chœur, souvent remaniés, avaient une épaisseur variant de 0 m. 92 à 0 m. 98. Dans leur ensemble ils étaient anciens et doivent remonter, comme nous le verrons, en tous cas à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Quant aux voûtes, mélange de pierres et de briques, elles semblent avoir été, sinon reconstruites,

du moins fortement réparées au XVIII<sup>e</sup> siècle. De cette inspection on peut déduire que la fausse façade néo-gothique trompait sur l'âge du monument.

Nous avons essayé de compléter le plan de ce sanctuaire en établissant celui de la nef, mais nous nous sommes aperçus que les limites de la parcelle portées au cadastre de 1806, qui donne encore l'église entière, ne concordent pas avec celles du cadastre établi en 1845. Il n'est pas douteux que des modifications importantes ne soient survenues entre ces deux dates, le cimetière ayant

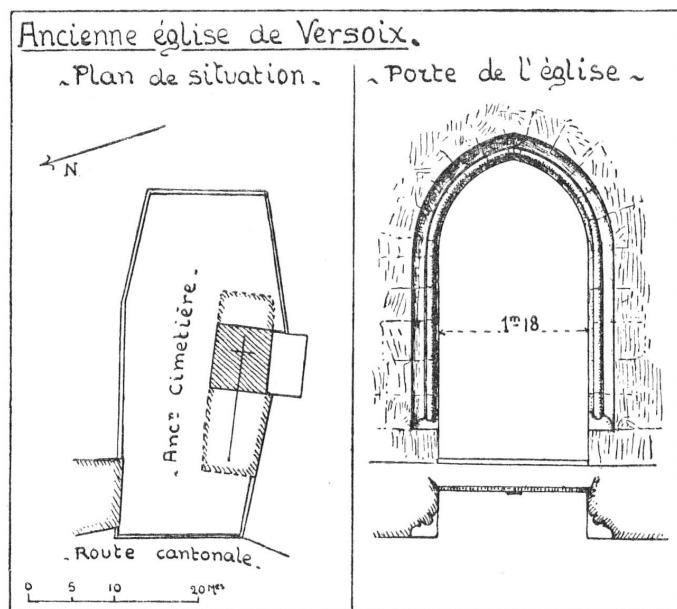


FIG. 6. — Ancienne église de Versoix.

été rétréci déjà avant la vente de 1842. D'autre part le plan français n'est pas très exact et à petite échelle (*fig. 6*).

Cependant nous avons réussi à compléter le dessin de la nef. En effet, le mur de clôture du terrain au sud, que nous prenions pour un reste des remparts de Versoix, n'est autre que la face de la nef dans cette direction. En partant de l'ancien chœur, ce mur se poursuit sur 9 m. 90 avec 0 m. 63 d'épaisseur, puis, après un arrachement, avec une largeur beaucoup moins forte. Cette longueur concorde avec celle du plan de 1806 et nous obtenons ainsi la dimension exacte de la nef, non voûtée, de forme assez irrégulière, mal raccordée au chœur. Ces irrégularités nous indiquent qu'au cours des siècles cette nef tombant en ruines avait été reconstruite à plusieurs reprises, alors que le chœur n'était pas modifié. Dans ce mur on voit encore près du chœur une niche ou reste d'armoire pour les objets du culte. Les dimensions de toute l'église, sans la sacristie, mentionnées dans un acte, avec quarante-sept pieds sur vingt-deux, sont en effet exactes.

On peut suivre avec plus de précision l'histoire de cet édifice. Le bourg de Versoix a été fondé par Pierre de Savoie, qui avait acquis les droits féodaux sur

cette terre de l'abbaye de Saint-Maurice et de l'Hospice du Saint-Bernard <sup>1</sup>. Le siège de la paroisse, l'église de Saint-Loup, était situé à côté du château de Saint-Loup, à vingt minutes au-dessus du bourg. Son église a dépendu du Saint-Bernard, puis de la maison de Savoie. Dans le testament d'Agnès de Faucigny, en 1268, celle-ci lègue Versoix à son frère Simon de Joinville, sous la condition de fonder et doter près de la Versoix, dans le bourg, une chapelle (*domum Dei*) <sup>2</sup>. C'est donc peu après cette donation que ce sanctuaire a été édifié. Il était dédié à saint Théodule, dont la première visite paroissiale du début du XV<sup>e</sup> siècle (1412) ne fait cependant aucune mention; les chapelles n'y sont presque jamais énumérées.

Peu à peu l'église paroissiale est désertée, trop écartée du bourg, au profit de Saint-Théodule, où sont transportés les fonts baptismaux et presque tous les ornements d'église, y compris les reliques de saint Loup. Seul le cimetière continuera à subsister au siège paroissial. En 1481 la visite de paroisse donne de multiples renseignements sur Saint-Théodule <sup>3</sup>. On doit refaire avec des « carrons » le pavage du « grand chœur » surélevé d'un pied, mais encore on doit construire, soit faire le mur et les fenêtres du chœur dans un délai de cinq ans, avec la poutraison du chœur et le blanchiment de tout l'intérieur, de même qu'un avant-toit devant la porte avec en dessous la peinture de l'image du patron de l'église. La dévotion à saint Théodule, le grand saint du Valais, provient certainement des frères de l'Hospice du Saint-Bernard.

En somme il est ordonné une réfection totale du chœur, probablement sur les mêmes fondations que le « grand chœur » précédent. L'édifice qu'on vient de démolir dans son gros œuvre ainsi que la porte déplacée, doivent dater de cette époque entre 1481 et 1486, les bases sont sans doute antérieures.

En 1518 le travail est en tout cas achevé, il n'en est plus question, il faut seulement refaire le sol ou pavage posé sur des poutres <sup>4</sup>. Après 1536 et l'occupation bernoise la chapelle est cédée aux Réformés qui la conservent jusque vers 1662, peut-être seulement jusque vers 1621. Elle devait être très ruinée, surtout la nef. On sait par des comptes et mémoires de 1730 à 1766 que des réparations successives ont été exécutées, qu'en 1738 on adjugea des travaux. A cette date Collavin, le fondeur, fait une nouvelle cloche <sup>5</sup>. Ces réparations étaient visibles aux fenêtres et chaînages du chœur. En 1818 le conseil municipal de Versoix demande des secours à l'Etat pour réparer l'église et le presbytère. La Chambre des travaux publics estime que les deux fenêtres qu'on propose d'établir sur les faces nord et midi donneront assez de jour pour que les deux anciennes qu'on projette de transporter sur la face

<sup>1</sup> *Genava*, XIII, 319; *Regeste Gen.*, nos 397, 888, 895, 896, etc.

<sup>2</sup> *Regeste*, n° 1034.

<sup>3</sup> Visites épiscopales, III, f° 1 v°.

<sup>4</sup> Visites épiscopales, IV, f° 464 v°.

<sup>5</sup> Cl. FONTAINE-BORGEL, *Recherches historiques sur Versoix*, p. 8 sq.



ouest, au-dessus de la tribune, deviennent inutiles <sup>1</sup>. On parle du plafond de la nef. Le devis est accepté par le Conseil d'Etat. La construction de la nouvelle église, en 1838, à la suite de longs pourparlers débutant en 1834, devait clore la série des réparations.

Etant donné son état de vétusté, il aurait fallu une somme assez importante pour conserver cet édifice; cependant il nous est permis de regretter que ce chœur, qui montrait un plan typique du XV<sup>e</sup> siècle, peut-être même antérieur, ait dû disparaître à cause de la négligence de la population qui depuis un siècle ne s'en est plus occupé. C'était le dernier édifice ancien de Versoix.

*Choulex.* — On a retrouvé près de la route, entre Choulex et Chevrier, au lieu dit maintenant « La croix » et autrefois « Puits Coquand ou Cocandre », les restes d'un bassin en bois. Il était creusé dans un très gros tronc de chêne comme ceux que l'on voit encore dans les Alpes. Il mesurait environ quatre mètres de longueur sur une largeur moyenne de 0 m. 56. Le fragment retrouvé était distant de trois mètres de l'ancien puits; il était recouvert de sable et de gravier qui n'avaient pas été touchés depuis des centaines d'années. Il servait sans doute de réservoir pour les eaux sorties du puits.

*Genève, rue de la Rôtisserie 23-25.* — En démolissant ces immeubles qui ne présentaient pas d'intérêt architectural, car ils avaient déjà été remaniés à plusieurs reprises, on a découvert au sous-sol des plafonds peints et quelques poutres moulurées du XVII<sup>e</sup> siècle. Leur décor consiste en rinceaux avec fleurs et fruits de couleur vive, surtout avec des jaunes, rouges et verts, mais assez grossiers comme facture. Ces panneaux n'étaient déjà plus à leur emplacement primitif, car les dessins ne se suivaient pas d'une planche à l'autre.

Des fouilles très profondes ont été exécutées à cet endroit où il y avait de grandes arrivées d'eau dans le sable et en dessous la marne. On n'a pas retrouvé des débris de l'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle.

*Polygone de Neuve.* — Derrière l'immeuble n<sup>o</sup> 2 de la place Neuve, à l'angle de la rue Bartholoni et de la rue Général-Dufour, on a élevé dans le jardin un bâtiment bas. Les fouilles ont mis à découvert les murs de la face gauche du Polygone de Neuve, appelé aussi « Demi-lune de Neuve ». On avait mis au jour la pointe de cet ouvrage en 1930 en agrandissant l'église du Sacré-Cœur <sup>2</sup>. Il date de 1731 et on peut constater qu'il a été remarquablement bien construit, avec des murs de plus de deux mètres à la base, formant talus à l'extérieur. Comme la maçonnerie passe sous le n<sup>o</sup> 2, place Neuve, pour éviter des tassements inégaux les architectes de cet immeuble avaient autrefois établi un arc de décharge par-dessus, ce qui a fait croire à beaucoup de

<sup>1</sup> Séance Chambre Trav. publ., 12 mai 1818.

<sup>2</sup> *Genava*, IX, 77.

gens qu'il s'agissait d'un souterrain. En réalité il n'y avait pas de galeries de mines dans cette région à cause du niveau des eaux du Rhône.

*Rue des Chaudronniers 16, maison Liotard.* — Cet immeuble a été complètement restauré pour y installer le secrétariat des syndicats chrétiens. Les bâtiments sur cour, soit une dépendance dans le jardin et un corps de logis en retour ont été démolis. Liotard, Jean-Etienne, le peintre bien connu, possédait cet immeuble et y est mort le 12 juin 1789. Je n'ai pu trouver à quelle époque il a été construit, certainement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On possède de Liotard une vue prise du corps de logis qu'on vient de démolir et qui, par-dessus les remparts, au premier plan, donne une image très exacte des campagnes de Malagnou et Florissant. Ce pastel est au Musée d'Amsterdam. Jean-Etienne Liotard avait acheté cette maison le 7 avril 1759 de dame Elisabeth-Louise d'Aubigné, femme du sieur Pierre Eynouf, maître horloger, fille de Noble Georges-Louis d'Aubigné et de Lucrece Dufour<sup>1</sup>. Il n'est pas impossible que le peintre Liotard ait fait reconstruire la maison.

<sup>1</sup> Reg. Subhastations, 7 avril 1759.

